l.altxcellence
Nourrir tous les talents

Candidater à la certification de Consultant(e) en lactation certifié(e) par l'IBLCE®

Les critères d'éligibilité

Informations délivrées à titre indicatif, non exhaustives, à vérifier auprès de l'IBLCE®

Sommaire

Les 4 critères d'éligibilité

- 1- Le code de déontologie
- 2- La formation en sciences de la santé
- 3-La formation en lactation
- 4-La pratique clinique

Les voies d'accès : 3 combinaisons possibles des 4 critères

- Voie d'accès 1
- Voie d'accès 3

Infos non exhaustives

Contacts

Des personnes d'horizons différents peuvent accéder à la connaissance et à la pratique nécessaires pour exercer en tant que consultant(e) en lactation certifié(e) (...)"

Extrait du guide d'information des candidats

POUR CANDIDATER À L'EXAMEN DE L'IBLCE®, IL FAUT RÉPONDRE À 4 CRITÈRES

respecter le code de déontologie de l'IBLCE® (et pouvoir le faire attester)

posséder une formation en sciences de la santé

avoir validé 95h minimum de formation, 90h spécifiques à la lactation + 5h de communication + 2h Code de l'OMS + une formation aux premiers secours

démontrer une expérience clinique pertinente

Le code de déontologie

Disponible sur le site de l' IBLCE® :
il vise à définir la conduite professionnelle que doivent respecter les consultant(e)s en lactation certifié(e)s et donc à protéger le public.

À quoi correspond la formation en sciences de la santé ?

C'EST OK POUR VOUS SI VOUS ETES UN PROFESSIONNEL DE LA LISTE DE L'IBLCE®

médecin
chirurgien-dentiste
sage-femme
pharmacien
infirmier(ère)
diététicien(ne)
kinésithérapeute
orthophoniste
ergothérapeute

AUSSI SI VOUS ETES UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ SELON LE CODE DE LA SANTÉ EN FRANCE

Les professions médicales
médecins, chirurgiens-dentistes, odontologistes, orthodontistes, sages-femmes

Les professions de la pharmacie
pharmacien, préparateur en pharmacie et préparateur en pharmacie hospitalière

Les auxiliaires médicaux
aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers
infirmier ou infirmière,
masseur-kinésithérapeute et pédicure-podologue,
ergothérapeute et psychomotricien,
orthophoniste et orthoptiste,
manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical,
audioprothésiste, opticien-lunetier, prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées,

Profession de diététicien.

OU

SI VOUS AVEZ SUIVI UN PLAN DE FORMATION COMPRENANT 14 SUJETS

8 dispensés par une institution d'enseignement supérieur
d'une durée minimale de 25h chacun -validés par la réussite à l'examen - portant sur les sujets suivants :
biologie, anatomie humaine, physiologie humaine, croissance et développement du bébé et de l'enfant, nutrition, psychologie
communication, ou compétences en conseil, introduction à la recherche
sociologie, anthropologie, ou approches culturelles.

Et 6 sujets complémentaires
gestes de premiers secours (réanimation cardio-respiratoire, etc)
documentation médicale
terminologie médicale
hygiène et sécurité pour les professionnel(le)s de santé
déontologie
précautions standards et mesures d'antisepsie.

Comment valider 95h minimum de formation spécifique en lactation et communication +2h Code de l'OMS?

→

LA FORMATION EXIGÉE

90h minimum en lactation et allaitement

à effectuer dans les 5 ans qui précèdent la candidature à l'examen,
ET couvrant
toutes les disciplines et les périodes chronologiques énumérés par l'IBLCE® dans le plan détaillé du contenu de l'examen,

auxquelles s'ajoutent

5h de formation en communication, de préférence liée à la lactation et aux soins à l'allaitement
2h minimum d'enseignement sur le Code de l'OMS
et une formation aux premiers secours datant de moins de 5 ans au moment de la candidature

ATTENTION : l'IBLCE® ne propose, n'approuve et n'accrédite aucune formation ou aucun organisme de formation en particulier

Comment démontrer une expérience clinique en lactation pertinente ?

→

DÉFINITION

La pratique clinique en lactation se définit comme

la prise en charge et les soins, apportés aux mères et aux enfants, qui soutiennent les familles allaitantes y compris :

- l'assistance dans le domaine de la lactation apportée aux femmes enceintes et allaitantes,
- la formation sur la lactation pour les familles,
- la formation sur la lactation pour les professionnels.

Elle doit avoir été supervisée et effectuée dans un cadre approprié

- directement ou,
- indirectement

selon la voie d'accès choisie.

Le volume horaire varie selon la voie d'accès choisie

de 300h à 1000h selon la voie d'accès choisie.

L’observaton d’un professionnel

L’expérience personnelle d’allaitement

Le soutien à titre amical hors cadre formalisé

ne valident pas les heures d’expérience clinique.

La consultation

- effectuée par vos soins
- en personne
- ou au téléphone
- ou en ligne

valide les heures d'expérience clinique :

- si vous êtes profession médicale : par votre pratique clinique
- si vous êtes auxiliaire médical : par votre pratique clinique cautionnée par l'encadrement institutionnel ou un membre d'une profession médicale
- dans le cadre d'activités associatives de soutien aux mères allaitantes**

Le cadre d'activités associatives de soutien aux mères allaitantes** doit répondre aux critères suivants

- l'association doit être déclarée et exiger de ses bénévoles :
- d'avoir suivi un programme structuré de formation initiale incluant une formation complète en allaitement maternel et en conduite de l’allaitement,
- d’être supervisée ou encadrée dans la pratique de leur activité,
- d’adhérer à des standards éthiques encadrant leur activité
- de tenir à jour ses connaissances par le biais d’une formation continue

Pour en savoir plus au sujet des associations reconnues

3 voies d'accès différentes

→

3 façons de répondre aux critères d'éligibilité pour passer l'examen

Voie d’accès 1

- Pour les professionnels de santé,
- pour les animatrices de soutien des associations ou organisations reconnues par l'IBLCE® ayant suivi un plan de formation en santé si non professionnel de santé

le plus courant en France

Voie d’accès 2

pour les candidats ayant suivi un programme de formation en lactation agréé par la "Commission on Accreditation of Allied Health Education Programs" (Commission d’accréditation des programmes de formation en santé - CAAHEP)

rare en France car pas de programme de formation agréé disponible

Voie d’accès 3

Voie du tutorat avec un(e) consultant(e) en lactation certifié(e) par l'IBLCE®

possible en France mais difficile à mettre en place, car il faut cumuler 500h de pratique clinique personnelle directement supervisées par le(s) tuteur(s) dans les 5 ans précédant la candidature

Voie d'accès 1

- 1000h minimum de pratique clinique

- 90h minimum de formation sur la lactation et l'allaitement maternel

- 5h de formation sur la communication
- 2h de formation sur le Code de l'OMS

+

- la mise à jour de la formation 1er secours

acquis dans les 5 ans qui précèdent l'année de candidature à l'examen

Voie d'accès 3

- 500h minimum de pratique clinique supervisée par votre tuteur consultant.e en lactation certifié.e par l'IBLCE®

- 90h minimum de formation sur la lactation et l'allaitement maternel

- 5h de formation sur la communication
- 2h de formation sur le Code de l'OMS,

+

- la mise à jour de la formation 1er secours

acquis dans les 5 ans qui précèdent l'année de candidature à l'examen

Pour en savoir plus : guide d'information de la voie 3

Pour en savoir plus

ATTENTION

Le site de l'IBLCE ® reste votre source première d'informations au sujet de la candidature à l'examen

Mme Chantal Audoin, coordinatrice IBLCE France
france@iblce.org

les documents officiels traduits en français :

le Guide d'information des candidat(e)s

Une session virtuelle d'information

Pour rappel : Le diplôme de consultant(e) en lactation certifié(e) par l'IBLCE® n'est pas un diplôme de début de carrière, c'est la certification d'un niveau déjà acquis de connaissances spécialisées en lactation et allaitement et de leur application dans le soutien direct aux familles allaitantes..

ATTENTION

LAIT’XCELLENCE EST votre interlocuteur uniquement pour ce qui concerne le dispositif qu’elle propose pour couvrir la formation théorique obligatoire qui prépare à l'examen de consultant(e) en lactation certifiée par l’IBLCE®.

L’examen lui-même et ses conditions d'accès dépendent de l’IBLCE®, l'organisme international qui gère la certification.

Lait'xcellence est responsable de la formation, vous êtes responsable de la validité de votre pratique clinique. Ne vous engagez pas dans la formation avant d'avoir au préalable vérifié auprès de l'IBLCE® que celui-ci acceptera vos heures de pratique clinique pour votre inscription à l'examen.Pour joindre Mme Audoin, la coordinatrice en France, vous pouvez lui adresser dans un premier temps un courriel à l'adresse suivante : france@iblce.org .

Par conséquent, pour la suite de nos échanges, notez également que la démarche d'inscription à l'examen ainsi que le règlement du coût de l'examen est à effectuer par vous-même auprès de l'IBLCE® et ce service n'est pas inclus dans la prestation de formation que nous proposons.

→

ÊTES-VOUS PRÊT(E) À NOUS REJOINDRE POUR UN CYCLE DE FORMATION PASSIONNANT ?

L'art cellence

Nourrir tous les talents